

Les directeurs du Nord-British Railway se sont réunis ce matin à Edimbourg et ont décidé la reconstruction du viaduc. Seulement, on prendra la précaution de lui donner de plus larges assises et l'on fortifiera toutes les parties de la construction de manière à ce que le passage d'un train leur imprime le moins d'effet possible.

### TRIBUNAUX

**Le procès Bauffremont en Belgique.**  
Nous avons dit comment M. le prince de Bauffremont, après avoir fait saisir le château de Ménéard et, voulant saisir encore les immeubles appartenant à sa femme situés en Belgique, avait demandé aux tribunaux belges l'expatriation des arrêts rendus en sa faveur en France.

Nous avons dit encore que le ministre public avait énergiquement conclu au rejet de cette demande.  
Conformément à ses conclusions, le tribunal de Charleroi vient de débouter purement et simplement M. de Bauffremont, déclarant valable le mariage de Mme de Bauffremont avec le prince Bibesco.

Le tribunal, en outre, a accordé à celle-ci une somme de 15,000 francs à titre de dommages-intérêts.

### VARIÉTÉS

**PHILÉMON ET BAUCIS**  
Ces jeunes gens, ça ri de nous, vois-tu Laide, parce que nous nous sommes tenu ce que ça se promet.  
GAVARNI.

Viell habitué d'un petit nid de pêcheurs, longtemps ignoré, je l'ai vu envahir à son tour. Je ne crois pas que Robinson dans son île ait été plus désagréablement impressionné lorsqu'il aperçut sur le sable les traces des sauvages que je ne le fus moi-même lorsque, sur le morceau de digue qui est à la fois la rue et le quai de mon endroit, je vis pour la première fois déboucher un Philémon vêtu de cette vareuse blanche à lisérés rouges, coiffé de ce béret triomphant qui constitue la tenue du Parisien en flétri de touristes maritimes.

Hélas ! l'année qui suivit me réservait de bien plus cruelles surprises. Lorsque je revins, je constatai que la seule apparition de cet oiseau de malheur avait mis le feu aux poudres. Les ambitions, déjà surchauffées par l'exemple de Luc, d'Arromanches, de Langrune et autres boulangers élevés au rang de stations, faisaient explosion.  
Jean Broutet avait démembré le *Regard de Marie*, un fin bateau dans son temps, et qui en avait arriéré des congrès et des has ! Avec ses débris, il avait confectionné une douzaine de cabines, un peu présumptueuses sans doute dans leur prétention d'être discrètes, mais qui n'en étaient pas moins sacrées *Habitement*, de par un écriteau cloué sur un débris de mâit.

Les deux Vautier, Euxpère et François, ayant transporté leurs pénates dans une grange, leurs deux maisons se trouvaient posées en *furnished apartment*.  
Maximilien Cudeberge, mon hôte, avait lui-même modifié son enseigne : l'*Auberge de Cormoran* était métamorphosée en *Hôtel de la belle Plage* ! Il m'annonça, non sans balbutier, que cette transformation ne s'étant pas effectuée sans qu'il lui en coûtât quelque chose, il se voyait, à son grand regret, forcé de demander à ses pensionnaires six francs par jour, au lieu de quatre dont il se contentait dans le passé.

Enfin, témoignage irréfragable de l'invasion, tandis que je parlementais avec Cudeberge, j'aperçus sur les flancs de la colline une douzaine de maçons qui terminaient le gros œuvre d'un chalet, cet horrible symbole de la villégiature parisienne.

Cependant, après avoir, trois années de suite, secoué la poussière de mes souliers à l'extrémité de la grande rue, lorsque je quittais mon village pollué pour rentrer à Paris, chacun des étés qui suivirent m'y trouvait néanmoins installé.

Il en est de certains lieux comme de la femme aimée : tant qu'on est auprès d'elle on voit ses défauts avec une loupe, à distance on ne se souvient plus que de ses charmes.  
Et puis, je reconnaissais que mon imagination avait exagéré les inconvénients de l'envahissement redouté.

Les gens de mer m'inspirent, je l'avoue, une sympathie mêlée d'une sorte de vénération ; cette faiblesse à leur endroit, si faiblesse il y a, je ne suis pas seul à la partager, et je me crois en mesure de la justifier : elle s'explique par leur simplicité et par leur grandeur.  
Ce mot de grandeur, ne le taxez pas d'exagération parce qu'il s'applique à un pêcheur ; je vous affirme que l'on peut être un héros sans avoir pris des villes, sans avoir gagné des batailles. Pour avoir droit à cette qualification, il suffit d'avoir risqué vaillamment sa vie dans l'accomplissement d'un devoir et il n'est pas de peureux de congrès qui n'ait été en mesure de la mériter plusieurs fois dans le cours de son existence. Lorsque vous voudrez bien réfléchir que, ce faisant, mon héros ne reçoit guère d'autre récompense que celle qu'il trouve dans la satisfaction de sa conscience, que, si longue que soit la liste de ses hauts faits, il ne s'en rend jamais plus fier, qu'il reste modeste et résigné à son humble condition, peut-être ne le trouverez-vous pas trop indigne de l'adjectif que je lui decerne.

Le plus souvent, ce pauvre homme est plus qu'un héros : il est martyr, et le plus saint des martyrs, celui du travail.

heurs ! Je comparais l'impatience avec laquelle nous supportons nos infortunes — le plus souvent quelque chose comme la présence d'une mouche dans notre tasse de café — à la sérénité stoïque que ce vieillard avait opposée à des épreuves, et à des angoisses vraiment poignantes, et je sentais le rouge de la confusion couvrir mon front, un sanglot s'arrêtait à ma gorge, je pour l'asceur, j'avais bien moins de pitié pour lui que pour moi-même.

Le 3 septembre dernier, il y a quelques jours à peine, la vie de mon vieil ami s'est couronnée par un drame lugubre et touchant ; une dernière chapelle, digne des premiers, a clos ce livre de tristesses, je puis maintenant le faire passer sous vos yeux.

On l'appelait le père Malo ; sa femme, c'était la Malotte. Mon titre vous a déjà dit que l'histoire de l'un n'était pas sans l'histoire de l'autre : il avait quatre-vingt-cinq ans, vous le savez, elle en avait quatre-vingt-deux.

Le père Malo était un tout petit homme, — l'âge l'avait raccourci peut-être, — mais qui n'en portait pas moins très-gaillardement ses nombreux hivers. Il n'y avait pas plus de cinq ans qu'il avait renoncé à s'embarquer sur le *Picoteux*, une vieille barque non pontée, dans l'armement de laquelle il était prudent de ne pas oublier les écorces, et qui ne s'en allait pas moins, à la moindre apparence de beau temps, tendre ses cordes à une dizaine de lieues des côtes. Et, encore, avait-il bien moins consulté son goût que sa délicatesse quand il s'était décidé à ce renoncement : le cœur y était toujours, me disait-il ; mais j'étais devenu si chétif que je sentais bien que je volais à nos gens la demi-part qu'ils me donnaient et ça ne se doit pas voyez-vous !

Le père Malo avait-il été un joli matelot à l'époque où il figurait comme gabier sur le livre de bord de la frégate *La Thétis* ? Il l'affirmait. Cependant, je dois à la vérité de déclarer que dans ce qui restait de lui rien n'autorisait cette assurance.  
Son gros nez renflé à son extrémité, sa bouche aussi largement fendue que si le charpentier de la susdite *Thétis* se fût chargé de ce soin, ses sourcils bluishonnés, reliés par leurs crins affolés au bonnet de grosse laine grisâtre qu'il ne quittait pas plus que le Mont-Blanc son chapeau de neiges éternelles, ses petits yeux gris percés avec une vrille, lui constituaient une physionomie passablement grotesque ; mais l'expression de douceur et de bonté qui apparaissait à travers le cuir tanné, ridé, recroquevillé de ce masque étrange, arrêtaient net le sourire que son apparition avait amené sur les lèvres.

Que votre ombre me pardonne ma franchise, mon père Malo ; où vous êtes, on se console facilement de n'avoir pas été l'Apollon du Belvédère quand on a été un juste.  
En revanche, il n'y avait évidemment nulle exagération dans l'enthousiasme avec lequel le vieux pêcheur parlait de la ci-devant beauté de sa bonne femme. On retrouvait dans les traits de celle-ci la finesse et la pureté de lignes qui caractérisent le type normand ; on en était d'autant plus frappé, que jamais face humaine ne présentait une plus vivante image de la décrépitude.

Moins forte, le fardeau pesant plus lourdement à son épaule, elle avait plus tôt fléchi ; moins absorbée par le travail elle avait été plus cruellement taillée par l'angoisse du pain quotidien ; dans cette chair moins vivace, les plaies avaient plus longtemps saigné, et le corps accusait lamentablement le triple assaut que lui avaient livré l'indigence, la douleur et l'âge.

Chez elle, la maigreur du visage avait atteint son extrême expression ; les veines de la tempe n'avaient plus rien à y prétendre. Sous le parchemin terne qui avait été probablement une peau douce et satinée, tous les os s'accusaient par des méplats d'un blanc mat et livide ; de la bouche édentée, toutes traces de lèvres avaient disparu. Vainement, courbée, elle se traînait appuyée sur un long bâton ; ses jambes qui sortaient du court jupon rouge et bleu dont elle était enfublée, flageolaient dans les spirales de ses bas trop larges. Quand elle cheminaut sur la digue, en quête de son bon homme, elle me représentait un de ces personnages fantastiques que le crayon des peintres du moyen âge faisait figurer dans les danses macabres.

Tout ce qu'il y avait de vie en elle s'était réfugié dans le regard. Au fond de cette arcade sourcilieuse, si profondément foulée qu'elle semblait béante aussitôt que la paupière était close, l'œil, un grand œil noir comme du jais, avait gardé sa limpidité et son éclat — un charbon incandescent dans un tas de cendres. Et il avait encore un sourire, il avait encore des larmes, le regard de la pauvre Malotte ; lorsque quelque étranger, touché de sa détresse, laissait spontanément tomber dans sa main l'obole qu'elle ne demandait jamais, c'était ce regard qui disait sa reconnaissance et jamais parole humaine ne fut plus doucement éloquent ; un jour que le père Malo me racontait les derniers moments de son dernier enfant, j'entendis un sanglot ; c'était la bonne femme qui nous écoutait ; elle porta son mouchoir à ses yeux, mais j'avais déjà surpris un sillon de pleurs sur cette face de morte.

Cet épisode, le bonhomme y revenait toujours ; il avait été la nuit du jardin des Oliviers de ces braves gens.

Ils avaient donc eu cinq enfants ; la mer en avait pris quatre, et vous verrez qu'elle fut encore pour quelque chose dans la fin du cinquième ; des quatre premiers, trois étaient morts sur les vaisseaux de l'Etat ; un coupé en deux par un boulet, à Saint-Jean-d'Ulloa, une autre emporté par la fièvre jaune à la Vera-Cruz, le troisième froissé par le choléra dans la rade de Kamiesh. Le quatrième avait péri dans un naufrage à bord d'un caboteur. Tout à

l'heure nous compléterons notre compte.  
Il faut, ami lecteur, que vous me permettiez d'ouvrir ici une parenthèse.  
Je ne suis pas un homme politique, et il n'y a rien que je haïsse autant que de mêler de ce qui ne me regarde pas ; cependant, je me crois parfaitement autorisé à élever les frontières des affaires publiques, lorsqu'il s'agit de soulever une question de simple humanité.

Si les trois enfants du couple Malo avaient vécu, il n'est pas douteux, qu'à défaut de leur piété filiale, la loi ne les eût contraints à venir en aide à leurs parents et à les soutenir dans leur vieillesse.

Or, puisqu'ils étaient morts sur les vaisseaux, c'est-à-dire au service de l'Etat, ne serait-il pas logique et conforme à l'équité, qu'ayant privé ces malheureux de leurs appuis naturels, ce même Etat se trouvât substitué à ceux-ci dans l'accomplissement du devoir que je viens de signaler ?

Evidemment oui. Cependant il n'en est pas ainsi. Je sais fort bien que les vieillards, qui se trouvent dans cette cruelle situation peuvent obtenir quelques secours des commissariats de la marine. Mais une charité ne saurait répondre à un droit, et à mon avis, jamais droit ne fut plus incontestable, plus légitime, plus sacré que celui-ci.

Mais revenons à la mort du cinquième des fils du père Malo, de celui qui, ayant quelque temps survécu à ses quatre frères, était naturellement devenu le Benjamin des pauvres gens.

Après avoir payé sa dette au service, Louis Malo était revenu à X... On le citait comme un des plus solides marins de la flottille ; il rapportait toujours de bonnes parts, et comme, dans ce temps-là, le vieux n'avait pas encore abandonné son banc à bord du *Picoteux*, ce double travail amenait une aisance relative dans le pauvre intérieur ; ce temps-là avait été son *Age d'or*.

Vous n'ignorez pas que le genre de pêche varie suivant les saisons. Pendant l'été les bisquines, les barques pontées ramassent dans le chalut tous les poissons fins, turbots, harbues, soles, etc., etc., ou bien vont au large pêcher les congros ou les chiens de mer. Les barques ouvertes font cette dernière pêche à plus courte distance, les plus petites se consacrent à celle du maquereau.  
Aux premiers gros temps de l'équinoxe d'automne, cette mise en scène se modifie. Tout ce qui n'est pas susceptible d'affronter les grosses mers est halé sur la cale ; leurs petits équipages se dispersent sur les bateaux pontés qui, en septembre, draguent les hultres et qui, un peu plus tard, vont recueillir cette manne providentielle qui, chaque année, descend du nord sur nos côtes et qu'on appelle moins poétiquement les harengs.

La pêche au hareng représente pour les hommes de la mer les profits que la récolte ménage aux travailleurs tchèrons de la terre. Fructueuse, elle assure le pain de l'hiver ; médiocre, elle laisse le pêcheur aux prises avec le besoin, pendant la saison rigoureuse. Mais, comme tous les gens qui n'ont d'autre patrimoine que l'espérance, il compte toujours que les chances seront bonnes, et il compte avec d'autant plus d'ardeur que la pêche aux harengs a ses queues comme la loterie. Il y a quelques années, le nommé Tautin patron d'une bisquine de Port-en-Bessin, vendit à Dieppe pour sept mille francs de harengs pris dans une seule marée.

En 1862, quand était venu le moment de l'embarquement annuel, Louis Malo s'était trouvé tourmenté de frissons et de courbatures ; les considérations que je viens d'indiquer ne lui permettaient pas d'hésiter, il partit. Pendant une semaine il lutta contre le mal et partagea les travaux de ses compagnons ; mais une fièvre violente se déclara ; tout son corps se couvrit de pustules, il avait la petite vérole ; il dut se résigner à rester couché dans l'entrepont.

La pêche avait été mauvaise jusque-là, le jour même où Louis s'était levé, on relevait les manets passablement chargés de harengs. Aussi, lorsque François Vautier, qui était le patron de la bisquine, proposa à son matelot de mettre le cap sur Dieppe, tous les étaient éloignés d'une trentaine de lieues, et d'aller le déposer à l'hôpital de cette ville, celui-ci refusa énergiquement. Il compromettait la saison de ses camarades, pauvres comme lui.

Le malheur était sur la bisquine : le soir même, la chaloupe s'était à peine éloignée pour aller placer les filets, qu'une brume d'une intensité extraordinaire enveloppa l'Océan. Les fanaux furent allumés, mais le brouillard était si épais que c'était à peine si de l'arrière on distinguait le feu attaché au baupré. Au point du jour les gens n'étaient pas encore rentrés. Les vapeurs se dissipèrent, mais déchirés par un grain violent qui rendait impossible à l'homme et au moussé laissés à bord de maintenir la bisquine dans les eaux où devait se trouver la chaloupe.

Averti par l'enfant, Louis Malo n'avait pas hésité une minute à se dévouer au salut de ses compagnons ; grelottant la fièvre, sous les rafales d'une pluie glaciale, il était monté sur le pont et s'était mis à la barre.

Deux heures après, la chaloupe accosta ; il était temps, les forces du pauvre matelot étaient à bout. — Au moment où on transbordait les derniers manets, il s'évanouit ; il fallut le reporter sur sa couche.

Vous voyez s'il n'y a pas vraiment des héros parmi ces gens-là !

Louis agonisa trois jours. Le quatrième, la bisquine mouilla quelques encablures de X... Le malade était transporté dans la maison paternelle sur les bras de ses camarades.

Cette scène lugubre, le vieillard y revenait sans cesse.  
« Ils l'avaient allié sur ma couchette, lui, il m'avait croché par le cou ; sa tête était là, me disait-il en me montrant sa poitrine, la bonne femme lui tenait les

mains. Il était bi-blanc, bi-pâle ; mais comme il n'avait quasiment plus de boutons, je n'avais pas d'imagination que ça fût si près !  
— Aie un brin courage, mon gars Louis, que je lui disais ; tu verras comme tu te sentiras ravitaillé, quand t'auras dormi seulement une nuit dans ton lit... Tu vas guérir, va !... Le bon Dieu ne peut pas te prendre, puisque t'es le dernier et que les autres sont partis.

« Je disais ça, mais j'avais beau faire, je sentais bien que ça se pouvait ; ça m'étouffait là-dedans ; j'avais beau haleter, je ne retrouvais plus mon souffle.

« Il me serra plus fort, ses yeux... Ils étaient — bord à bord avec les miens... Ah ! voyez-vous, je puis vivre encore quatre-vingts ans, je verrai toujours ces yeux-là : ses yeux parlèrent, ils montraient la bonne femme et ils me disaient : Faut pas qu'elle reste, renvoie-la, je le veux. Vrai de vrai, moi bon monsieur, je ne me doutais pas encore pourquoi il voulait ça, mais quoi qu'elle eût commandé, j'aurais obéi à cette voix-là, qui m'entraînait dans l'estomac et me vivrait le cœur lof pour lof.

« Je dis à la mère : Mais va donc lui faire chauffer une tasse de cidre ! Elle baisa encore la main qu'elle tenait, puis elle partit en le regardant toujours ; lui aussi il la regarda jusqu'à ce qu'elle eût passé la porte... Alors ses pauvres yeux me dirent merci, et tout de suite ses doigts lâchèrent mon cou, il s'allongea sur la couchette, se roidit... c'était fini. Et le père Malo pleura encore comme il avait dû pleurer le jour où cela s'était passé.

Mes lecteurs auront peut-être remarqué que je m'attache à écarter toute couleur romanesque de ce récit. Je n'essaierai donc pas de surfaire la valeur morale de l'humble héros de cette histoire en attribuant uniquement à sa sensibilité cette constance de sa douleur paternelle.

Le cœur de l'homme ne s'ouvre qu'assez tard à ces sensations raffinées que l'on appelle le sentiment, et le sentiment s'émousse en lui lorsqu'il avance en âge. Les impressions de l'âme ne sont pas beaucoup plus profondes chez le vieillard que chez l'enfant, également superficielles chez l'un et chez l'autre. C'est ainsi que la nature a mis les âges extrêmes à l'abri de toute secousse disproportionnée à leurs forces.

Dans une situation plus heureuse, le père Malo n'eût certainement pas échappé à la loi commune. Le temps qui coule, les préoccupations personnelles qui s'affirment, composent un baume assez puissant pour cicatriser une plaie, si lon que le fer ait pénétré.

Mais avec celui-ci ce n'était pas seulement le dernier des fils qui s'en allait, c'était l'épave destinée à le aider, à flotter sur cette mer d'angoisse qui avait sombré, c'était l'espoir d'une vieillesse moins tourmentée qui s'était évanoui. Louis mort, la pauvreté cédait la place à la misère, le pain quotidien devenait problème. Et chaque fois que la huche fut vide (cela arriva souvent), les deux vieux se regardaient, mornes, anxieux, muets, comprenant tous les deux ce qu'aucun des deux n'osait dire : Ah ! s'il était encore là !  
Ainsi avivée, quotidiennement ulcérée, une blessure saigne toujours, même quand la chair semble morte.

(A suivre)

### NOUVELLES DU MATIN

**RÉVOLUTION AU PÉROU**  
Paris, 4 janvier.  
La Légation du Chili nous adresse la communication suivante :  
« La Légation du Chili à Paris vient de recevoir la dépêche suivante du Consul du Chili à Panama :  
« Une émeute a eu lieu à Lima, le 21 décembre, à cause de la fulte du président Prado. Il y a eu des morts et des blessés. Piérola a pris le titre de dictateur.  
« Un de vaisseaux a capturé un bateau torpille péruvien.  
« Un autre dépêche du même Consulat informe le ministre du Chili à Paris, que le président Prado dont la fuite avait été niée par la Légation de Paris aux Etats-Unis, s'est embarqué à Colon (Aspinwall), le 27 décembre dernier, en route pour New-York.

### NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui.  
Décret nommant le chef du cabinet du ministre de la guerre.

« Il faut s'écrier la *République française*, que cela change à Paris et en province, dans tous les ministères, dans toutes les préfectures, dans toutes les sous-préfectures ! Le cabinet Freycinet n'a pas de tâche plus urgente que le nettoyage des bureaux. Tant qu'il ne l'aura pas achevé, il pourra à peine s'occuper d'autres choses. Qu'il reçoive nos vives félicitations pour son premier coup de balai.

Nous lisons dans la *Constitutionnel* :  
« Le centre-gauche, qui abusa si longtemps du pouvoir, a massacré les agents de l'ordre moral ; l'union républicaine va massacrer les agents du centre-gauche ; puis viendra l'extrême-gauche qui massacrera les agents de l'union républicaine ; enfin, au cinquième acte, au milieu de feux de pétrole, se lèvera la bande commandée pour exterminer le reste et le tout. Alors l'ordre régnera en France ; les fonctionnaires ne seront plus tracassés, ni nous non plus.

« Voilà l'échelle qui est à monter, à moins qu'elle ne casse. »

On lit dans la *Paix* :  
« Plusieurs journaux assignent une date au mouvement préfectoral. Il est impossible de savoir le jour où les changements seront insérés au *Journal officiel*, attendu que rien n'est encore arrêté.

« Nous croyons savoir que hier M. Dédabat, sous-chef de cabinet de M. le ministre de l'intérieur, a travaillé à ce mouvement avec L. Constans, sous-secrétaire d'Etat. »  
Aux termes du règlement, la séance d'ouverture de la session ordinaire, le 13 janvier prochain, sera présidée dans chaque Chambre par le doyen d'âge, qui occupera

le fauteuil jusqu'à l'achèvement des opérations pour l'élection du bureau définitif.  
Au Sénat c'est M. Gaubert de Rumilly qui occupera le fauteuil comme président d'âge, ainsi qu'il le fait chaque année, d'ailleurs, depuis la création du Sénat.  
A la Chambre c'est M. Desseaux qui présidera comme président d'âge, ainsi qu'il le fait depuis deux ans, maintenant que ce privilège peu enviable lui est échu par suite de la mort de M. Raspail.

On sait que, dans l'une et l'autre Chambre, le président d'âge est assisté jusqu'à l'élection du bureau définitif, des six membres les plus jeunes en qualité de secrétaires.  
M. Pascal Duprat vient d'adresser la lettre suivante à l'administrateur du nouveau journal républicain :  
« Cher monsieur,  
« Je vous prie d'annoncer par l'insertion de ces lignes qu'à dater de ce jour je reste entièrement étranger au journal.  
« Mes meilleurs sentiments,  
« PASCAL DUPRAT. »

L'état de M. de Montalivet s'est encore aggravé depuis hier et les médecins qui le soignent ne conserient plus aucun espoir de le sauver.

On télégraphie de Bruxelles, 4 janvier, à la *République française* :  
« Un manifeste du comité du parti socialiste belge convoque pour le 1er février à Bruxelles un congrès en faveur du suffrage universel. »

Le bureau météorologique du New-York Herald nous communique la dépêche suivante :  
« New-York, 4 janvier, 1 heure.  
« Une dépression arrivera au Nord de la Grande-Bretagne et sur les côtes de la Norvège, entre le 7 et le 9 janvier.  
« Elle sera suivie de grésil et de pluie du Sud tournant au Nord-Ouest.  
« Vents forts ou bourrasques. »

**Petite Bourse du 4 janvier.**  
3 0/0 81.50. — 5 0/0 116.50, 72.67. — Italien 82.25 37.35. — Banque Ottom. 23. — Egypte 6 0/0 278.12, 278.75. — Hongrois 87 5/8 77.16. — Oriental 60 1/16.  
Nouvelle hausse.

### Dépêches Télégraphiques

**France**  
Cannes, 4 janvier.  
Aujourd'hui, à une heure et demie, le prince de Hesse, la princesse Julie sa femme et le prince Louis de Battenberg sont partis par l'express pour se rendre directement en Allemagne.  
Ils étaient accompagnés à la gare par le duc d'Edimbourg, le grand duc Serge, le maréchal Grote et les autres officiers de la cour de l'impératrice de Russie.

**Russie**  
Saint-Petersbourg, 4 janvier.  
Rien ne confirme la nouvelle mise en circulation par différents journaux étrangers, d'après laquelle il serait question de l'établissement d'une régence complète ou partielle en faveur de l'aristocratie.  
Quant à la nouvelle donnée par les journaux relativement à l'imminence de la nomination d'un grand nombre de hauts fonctionnaires dans l'administration intérieure de l'empire, on ne parle dans les cercles bien informés de Saint-Petersbourg, que de la nomination prochaine de M. Valouïeff au poste de président du comité des ministres, et l'on considère comme inexacte la nouvelle d'un changement considérable dans le personnel des gouverneurs-généraux des provinces.

**Turquie**  
Constantinople, 4 janvier.  
Tout fait croire au rapprochement prochain et définitif de l'incident anglo-turc.  
Le marquis de Salisbury a sanctionné les termes et l'arrangement.  
Les papiers relatifs à Köller ont déjà été remis à M. Layard qui reprendra ses relations officielles aussitôt qu'il aura reçu une lettre explicative du ministre de la police.  
Aussitôt l'affaire arrangée, Ahmed sera envoyé dans une ville de l'intérieur.

**Turquie d'Europe**  
Constantinople, 3 janvier.  
M. Candouriotis, ministre de Grèce à Constantinople, a informé la Porte qu'il avait adressé à Athènes une note dans laquelle il exprimait l'opinion que la continuation des négociations pour l'établissement d'une ligne frontière turco-grecque était inutile. Cependant le grand-visir, Saïd-pacha ayant insisté pour la reprise des négociations, il est possible que la commission turco-grecque tienne une nouvelle séance.

Le comte Dubsky, ministre d'Autriche à Athènes, est nommé ministre à Constantinople.  
Des télégrammes du major Trotter, consul d'Angleterre à Erzeroum, annoncent qu'une famine terrible règne dans le district de Baskaleh.  
La famine commence également à sévir à Bayzid. Les autorités n'ont pas les moyens d'y remédier, un craint que la famine ne devienne générale sur toute la frontière orientale de l'Arménie.

Constantinople, 4 janvier.  
M. Fournier aura demain une audience privée du Sultan.

On signale un temps d'arrêt dans l'exécution de l'arrangement relatif au différend anglo-turc ; quelques questions de détail restent encore à régler.  
Deux anciens députés bulgares ont adressé une pétition à la Porte dans laquelle ils sollicitent la protection de la Turquie en faveur des Bulgares et des Musulmans persécutés. Ils signalent les souffrances endurées et constatent que deux fois des tortures par le feu ont été infligées par des fonctionnaires du district de Silistrie. On croit que la Porte signalera ces faits à l'Europe.

Moukhar-Pacha et le gouverneur de Scutari ont reçu l'ordre de désigner un commissaire ottoman, qui sera chargé de se mettre en relation avec le commissaire monténégrin afin d'échanger les documents officiels relatifs à la cession des territoires.  
La Porte a envoyé à Moukhar-Pacha une nouvelle proclamation destinée aux habitants de Grussitze.

**Amérique**  
New-York, 4 janvier.  
Une dépêche de Panama du 3, publiée par le *New-York Herald*, annonce que Piérola a été proclamé dictateur.  
Pedro Calderon a été désigné pour son chef de cabinet.  
Le général Prado est arrivé à Panama le 27 décembre.

**MERCURIALE DE L'ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK**  
Prix moyens de l'hectolitre de blé  
Fais de ménage le kilogramme  
Blé d'hiver..... 24 1/2  
Blé de printemps..... 25 1/2  
Orge..... 21 1/2  
Avoine..... 18 1/2  
Sarrasin..... 14 1/2  
Seigle..... 16 1/2  
Maïs..... 12 1/2  
Pois..... 10 1/2  
Fèves..... 11 1/2  
Légumineuses..... 13 1/2  
Céréales..... 15 1/2  
Fruits..... 16 1/2  
Légumes..... 17 1/2  
Herbes..... 18 1/2  
Séchées..... 19 1/2  
Sèches..... 20 1/2  
Sèches..... 21 1/2  
Sèches..... 22 1/2  
Sèches..... 23 1/2  
Sèches..... 24 1/2  
Sèches..... 25 1/2  
Sèches..... 26 1/2  
Sèches..... 27 1/2  
Sèches..... 28 1/2  
Sèches..... 29 1/2  
Sèches..... 30 1/2

**THEATRE DE ROUBAIX, rue du Fontenoy. Direction : G. DESCHAMPS.**  
Jeudi 8 janvier 1880, spectacle offert aux dames. Une dame accompagnée d'un cavalier ne paiera pas ; deux Dames ne paieront qu'une place.  
Au bénéfice de M. Brasseur, chef d'orchestre.

Le Roman d'un Jeune Homme pauvre, grande pièce en 7 actes, de M. Octave Feuillet de l'Académie française.  
Au quatrième acte : Le Chœur des Moissonneurs, chanté par 20 personnes. L'Amour qu'est-ce c'est qu'ça, vaudeville en un acte.  
Ordre du spectacle : 1° Le Roman ; 2° L'Amour.  
Bureaux à 6 h. Rideau à 6 h 1/2.  
Prix des Places : Fauteuils de première galerie, 3 fr. ; Fauteuils d'orchestre et première galerie, 2 fr. ; Parquet et Parterre, 1 fr. 25 ; Deuxième galerie, 75 cent.

### BANQUE HYPOTHECAIRE DE FRANCE

Société anonyme au capital 100 millions de francs.

**Souscription Publique**  
Le Samedi 10 Janvier 1880

**1,200,000 Obligations**

DE LA  
**BANQUE HYPOTHECAIRE DE FRANCE**

**Obligations de 1,000 Francs**

**ÉMISES A 480 FR.**  
Produisant 1/2 franc d'intérêt annuel, payable les 10 février, 10 mai, 10 août et 10 novembre.

Tous les titres sont remboursés à MILLE Francs  
Conformément au tableau d'amortissement  
6 tirages par an  
auxquels concourront tous les titres.

Le 1<sup>er</sup> Tirage aura lieu le 10 mars 1880 et le premier remboursement le 10 avril suivant, et ainsi de suite tous les deux mois.

Le prix d'émission est payable :  
20 francs souscrivant, le 10 janvier 1880.  
40 — à la délivrance des titres.  
40 — le 10 juillet 1880.  
40 — le 10 janvier 1881.  
40 — le 10 juillet 1881.  
40 — le 10 janvier 1882.  
40 — le 10 juillet 1882.  
40 — le 10 janvier 1883.  
40 — le 10 juillet 1883.  
40 — le 10 janvier 1884.  
40 — le 10 juillet 1884.  
60 — le 10 janvier 1885.

480 francs avec faculté d'anticipation partielle ou totale après la répartition.  
Les titres provisoires, libérés de 60 francs, seront au porteur.  
Les obligations définitives sont au porteur ou nominatives, au choix des souscripteurs.

Les titres définitifs seront munis de coupons trimestriels de 3 fr. 75 aux échéances des 10 février, 10 mai, 10 août et 10 novembre.  
Les coupons, ainsi que le capital des titres remboursés, seront payés aux Caisses des Etablissements ci-après désignés.

**On souscrit à Paris**  
Au siège de la Banque Hypothécaire de France, 4 rue de la Paix ;  
A la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, et à ses CAISSES SUCCESSALES ;  
A la SOCIÉTÉ DE DÉPÔTS ET DE COMPTES COURANTS ;  
AU CRÉDIT LYONNAIS et dans ses bureaux de quartier ;  
A la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, et dans ses bureaux de quartier ;  
A la SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE PARIS ;  
A la BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS ;  
A la BANQUE D'ESCOMPTE DE PARIS.

Dans les départements et à l'étranger :  
A toutes les Agences et Succursales desdites Sociétés

Les souscriptions d'unités sont irréductibles.  
Répartition aussitôt après le 10 janvier 1880  
On peut, dès à présent, souscrire par correspondance, en envoyant 30 francs par obligation souscrite.

L'admission à la cote officielle sera demandée. 20479-2447

Pourquoi employer, dans les rhumes, catarrhes, bronchites, le godron, ce produit emphyreux, désagréable et indigeste obtenu par la combustion des débris du pin, alors que l'on a dans le Sirop de Sève de Pin maritime de Lagasse la sève de pin dans toute sa pureté, telle qu'elle existait dans l'arbre sain et vigoureux au moment où il répand dans l'atmosphère les émanations balsamiques et résineuses si appréciées des médecins.

**Santé et énergie à tous**  
sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse forme de santé dite **REVALESCIERE**  
Du BARRY, de Londres

Généralistes dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipation, glaires, flatulences, algues acides, indigestions, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang ; irritation et toute autre fièvre sur le levain. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de